



Raison Sociale : SARL Atelier du Bois.31 bis rue du Bignon - 44840 Les Sorinières
SIRET : 380 447 912 000 29 / **N° Activité** : 52 44 03 802 44
Tel : 02 52 20 34 01 - **Mail** : contact@ab-lesateliers.fr

Centre de Formation Professionnelle
Métiers du bois, du mobilier et de la décoration

Programme de Formation **Tapissier-Couturier d'Ameublement**

Objectifs de la formation :

↳ Acquérir les connaissances théoriques et compétences techniques permettant de devenir tapissier- couturier d'ameublement

↳ Préparer à la certification CCP1 de Tapissier-couturier d'ameublement enregistré au RNCP 36245-BC01

Agrément du 03 juin 2022 valable au 10 juillet 2027. Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion.

Lien à consulter : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36245/>

Public visé :

Tout public

Accessibilité personnes en situation de handicap, nous consulter

Pré-requis nécessaires à l'entrée en formation :

- > Lire, écrire, compter (pas de diplôme exigé)
- > Avoir des notions Word et/ou Powerpoint
- > Dextérité manuelle et bonne condition physique
- > Goût pour le travail du tissu et de la décoration
- > Sens de l'esthétique, du contact relationnel
- > Curiosité, polyvalence et adaptabilité
- > Patience, persévérance, minutie
- > Projet professionnel confirmé dans le milieu de l'artisanat

Conditions d'accès et tarifs :

- Candidature par mail : CV et lettre de motivation. Possibilité de joindre book de réalisations manuelles ou artisanales
- Entretien individuel
- Formation éligible au CPF. Possibilité de financement selon situation individuelle, et professionnelle : OPCO, France Travail, Transitions PRO
- Conditions tarifaires : à partir de 1800€ jusqu'à 4930€ pour le coût pédagogique

Durée et organisation :

- > Durée totale du parcours : 395 heures (290 heures en Centre et 105 heures en Entreprise)
- > Rythme hebdomadaire : 30 heures, en présentiel
- > Groupe de 6 stagiaires
- > Lieu de formation : AB Les Ateliers aux Sorinières

BLOC 1 de Compétences - Confectionner des décors de fenêtres et stores d'intérieur à l'unité ou en série

Durée : 290 heures

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser en sécurité des matériels stationnaires, outillages électroportatifs, pneumatiques et outils manuels dédiés à la couture d'ameublement
- Confectionner des rideaux et leurs accessoires à l'unité ou en série
- Confectionner des vitrages et des voilages à l'unité ou en série
- Confectionner des stores d'intérieur à l'unité ou en série

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différents types de rideaux (voilages, vitrages, stores, parois japonaises) et leurs accessoires (embrasses, patères, gonds...)
- Identifier les différents mécanismes : tringlerie, système d'accrochage, stores, parois japonaises
- Effectuer des relevés de mesures, calepinages, plans de coupe
- Réaliser un gabarit de coupe ou plan
- Découper, monter des pièces d'étoffes
- Découper des plis
- Coudre des passants
- Monter des plis, des annelets sur store bateau
- Monter, nouer des ficelles et cordons de tirage
- Monter des mécanismes de manœuvre et de relevage
- Poser une doublure,
- Monter une barre de charge
- Réaliser des ourlets, manuellement et mécaniquement, plomber
- Orner un rideau : galon, frange, apiècement décoratif, passementerie
- Réaliser des finitions, manuellement et mécaniquement
- Poser des œilletons, des bandes de textiles auto-agrippantes
- Réaliser et monter des têtes de rideaux
- Assurer la finition par repassage
- Préparer la livraison et protéger les ouvrages
- Assurer la maintenance de 1^{er} niveau de matériel et outillage de couture

Modalités d'évaluation :

- ✓ Suivi des progressions via le livret ECF tout au long du parcours de formation
- ✓ Suivi des stages pratiques en entreprise : formalisation des objectifs de stage, bilan des stages par le stagiaire, le tuteur de stage et le responsable du centre

- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens du Titre Professionnel* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
 - 1 mise en situation professionnelle
 - 1 questionnaire professionnel
 - 1 entretien final

- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens des CCP* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
 - 1 mise en situation professionnelle
 - 1 questionnaire professionnel

**Conformément au RE et REAC du RNCP 36245*

Validation de la formation :

- ▶ Certificat de Compétences Professionnelles de Tapissier-couturier d'ameublement (CCP)
- ▶ Attestation de fin de formation